Mobilités durables : le CESE lance ses travaux



TRAVAUX PUBLIÉE LE 05/05/2022

Saisine liée : QUELLES SOLUTIONS POUR DES MOBILITÉS DURABLES ET INCLUSIVES EN ZONES PEU DENSES ?

Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ?

Malgré le désir, que l'on observe depuis la Covid, de revenir vivre dans des zones moins densément peuplées, la diminution du nombre d'habitants, de services publics et d'activités économiques se poursuit.

Des moyens de transport vitaux dans les zones rurales

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'accomplir dans les zones rurales les actes élémentaires de la vie sans moyens de transports : se ravitailler, se soigner, travailler, étudier, accéder aux lieux de culture, entretenir des liens familiaux et sociaux... Pourtant, on constate que les transports collectifs s'y sont raréfiés et que le recours à la voiture est la solution la plus fréquente, malgré des difficultés sur le plan financier au niveau individuel, mais aussi sur le plan climatique.

Les pouvoirs publics estiment que d'ici à 2040, la demande de mobilité connaîtra une augmentation de 20 à 30%.

Des solutions de mobilités durables difficilement mises en place

La mise en place de solutions de mobilités durables et accessibles à tous, qui doivent de surcroît prendre en compte la grande diversité des réalités locales, se heurte à des objectifs de rentabilité, faute de moyens permettant une massification. Malgré la loi d'orientation des mobilités adoptée en 2019, la mise en œuvre de solutions adaptées reste essentiellement le fait d'initiatives et de dynamiques locales encore sporadiques.

Dans cet avis, le CESE analysera les solutions réellement efficientes et les conditions de leur reproductibilité. Ses préconisations porteront sur les moyens de pérenniser ces solutions, voire d'en concevoir de nouvelles. Les CESER seront tout particulièrement associés à ces travaux, afin d'aboutir à des solutions ancrées dans des solutions locales.

L'avis sera rapporté par Sébastien Mariani, au nom de la commission Territoires, agriculture et alimentation du CESE.

© - copyright CESE - Octobre 2026